

Sujet : [INTERNET] projet d'installation de panneaux solaires

Date : Mon, 18 Mar 2024 12:23:44 +0100 (CET)

Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr

Bonjour

Les départements à tendance agricole sont très sollicités par les entreprises souhaitant installer des panneaux solaires.

Je donne mon avis.

Il est impensable de sacrifier des terres agricoles que d'autres pays nous envient. Elles ne sont pas si nombreuses . En effet les constructions industrielles ou les immeubles et maisons en "mangent" chaque année une partie.

Elles sont nourricières, indispensables à la vie (humaine et animale) voire à l'exportation de nos productions.

Elles ne sont pas renouvelables.

L'installation de panneaux peut être faite sur des terres déjà "artificialisées" par des usines fermées ou, comme la SNCF des changements majeurs de fonctionnement (les gares de triage en "déshérence", les gares et leurs terrains abandonnés le long de voies ferrées...le long de voies bitumées... Loin des forêts et habitations , sites pittoresques et verdoyants....

Y a -t - il un recensement de tous ces terrains favorables à ces installations ?
Des demandes aux propriétaires pour des locations ? (puisque les panneaux ne sont installés que pour 25 ou 30 ans...

Le sol et le sous sol sont concernés par ces installations. Que seront devenues les entreprises dans 25 ou 30 ans pour enlever tous ces matériaux injectés dans les sols ?

Oui sur les toits des bâtiments , sur les parkings, sur les terres dégradées, sur les friches industrielles.

On peut espérer que ces projets n'aboutiront pas partout où la terre est nécessaire. MT Aurat